

Je teste mon site

Rubrique dédiée uniquement aux Délégués à la protection des données enregistrés auprès de l'APDP

L'APDP met à la disposition des Délégués à la protection des données (DPD) enregistrés auprès d'elle, un outil d'analyse de la sécurité des sites Internet, « **Je teste mon site** », pour leur permettre de détecter, en quelques minutes à peine et de manière anonyme, certaines vulnérabilités du/des site(s) Internet de l'entité qu'ils représentent.

Les tests réalisés ne sont pas exhaustifs et ne prétendent pas à une garantie absolue de conformité et/ou d'absence de failles. Néanmoins, ils offrent une couverture représentative de certaines menaces, permettant ainsi aux entités concernées de renforcer la protection de leur(s) environnement(s) web grâce à des **recommandations adaptées aux risques rencontrés**.

Pour plus d'informations sur l'outil, vous pouvez consulter le [guide d'utilisation](#).

Pour vous enregistrer, vous devez remplir le [formulaire d'inscription](#).

Une fois votre inscription validée par l'APDP, vous pourrez utiliser l'outil en cliquant [ici](#).